

Sentiers côtiers. Record de fréquentation

Chrystel Chatoux

Avec déjà 36.000 randonneurs sur les chemins de Crozon depuis le début de l'année, les sentiers sont en passe en battre des records de fréquentation. En Presqu'île, ces chemins sont les locomotives du tourisme.

Les coulisses de l'été

À Crozon, trois permanents et un saisonnier de la mairie chassent les fougères et ronces des chemins de randonnée.



« Jusqu'en 2011, on tournait à 19.000 randonneurs par an sur les sentiers. Puis, on est passé à 50.000 par an en 2015 », chiffre Didier Cadiou, responsable des espaces naturels et du patrimoine à Crozon. L'augmentation est forte et continue d'une année sur l'autre. Au point qu'à la fin juillet 2017, 36.000 randonneurs étaient déjà comptabilisés pour l'année. « On va battre le record de fréquentation et dépasser les 50.000 », assure Didier Cadiou. Ces chiffres de fréquentation sont obtenus grâce à un compteur, situé sur le sentier côtier entre Morgat et le cap de la Chèvre. Et quels chiffres ! « En juin, 12.129 randonneurs. C'est un chiffre du mois d'août », note Didier Cadiou. Le précédent record de juin s'établissait à un « petit » 7.000 randonneurs.

Pour cette année 2017, « sur les sept premiers mois de l'année, on a battu six records », résume Didier Cadiou. La randonnée est surtout « la principale locomotive de l'activité touristique », définit-il, avec une cinquantaine de kilomètres de sentiers côtiers à Crozon. S'il fallait trouver des raisons à ces records, elles sont multiples. « Les paysages de la Presqu'île sont très beaux et la randonnée est une activité gratuite », avance Didier Cadiou.

Un compteur pour la Presqu'île

Le compteur entre Morgat et le cap de la Chèvre est le seul de la Presqu'île permettant d'avoir des chiffres. Il n'y en a pas à Camaret-sur-Mer, où Jean Suignard est adjoint au tourisme. « J'ai demandé

à en mettre sur les sentiers de la communauté de communes. Cela nous donnerait davantage de précision », explique l'élu camaretois, qui compte 21 km de sentier côtier et une petite dizaine de kilomètres de chemins de traverse. Or, ces compteurs ont un coût, « mais nous aurions des chiffres exacts pour discuter des moyens à mettre en place », assure Jean Suignard. Du côté des moyens, justement, les communes assurent le nettoyage de leurs chemins, comme à Lanvéoc ou Roscanvel.

À Crozon, ce sont trois permanents et un saisonnier qui s'arment de débroussailluses, de mai à août (épaulés pour des chantiers ponctuels par la Fédération française de la randonnée pédestre). « Beaucoup de sentiers sont entretenus à la main, d'autres avec un microtracteur

ou un tracteur classique avec broyeur », détaille Didier Cadiou. Les chemins, nombreux, sont donc dégagés de leurs ronces et fougères au fur et à mesure, selon un ordre de priorité. « On commence par les chemins de compétitions sportives, puis les sentiers côtiers, les chemins de randonnée balisés et, en dernier, tous les autres », liste Didier Cadiou.

Mutualiser les moyens ?

Pour ces entretiens, Jean Suignard imagine bien une mutualisation des moyens de nettoyage entre les dix communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. « La communauté de communes a la compétence randonnée mais, pour l'heure, chacun fait à sa façon ». Ainsi, Camaret n'a pas de machine pour les petits sentiers.

À Camaret, d'ailleurs, un pan de falaise du sentier douanier s'est effondré, au niveau de Stang-Ar-Prad. « Le conseil départemental a mis en place une déviation et, heureusement, un privé nous donne l'autorisation de traverser sa parcelle », salut Jean Suignard. Mais, pour l'heure, les randonneurs font le détour par la route. L'adjoint en appelle donc à l'État (dont dépend le sentier douanier) pour recréer ce sentier. Et permettre aux randonneurs d'y rester, sans côtoyer les voitures.

Au-delà de ces randonneurs à pied, de plus en plus nombreux, s'ajoutent ceux à vélo. La voie verte, pour aller de Camaret à Crozon, est en cours de réhabilitation. Elle reliera, à terme, Camaret à Carhaix, sans croiser une seule fois les véhicules à moteur.